

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	Novec™ 1230 de 3M™ (agent d'extinction d'incendie, pressurisé et non pressurisé)
Utilisation recommandée de la substance et restrictions d'utilisation	
Utilisations identifiées	Agent d'extinction d'incendie
Restrictions d'utilisation	Consulter les codes applicables en matière de protection contre les incendies.
Identification de la société	Kidde-Fenwal, Inc. 400 Main Street Ashland, MA 01721 USA
Numéro d'appel de la clientèle	(508) 881-2000
Numéro d'appel d'urgence	
Numéro CHEMTREC	(800) 424-9300 (703) 527-3887 (international)
Date de publication	1 octobre 2015
Date de remplacement de version antérieure	10 avril 2015

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA et du système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

La présente FDS couvre le produit ci-dessus tel que vendu dans des contenants pressurisés et non pressurisés. Les classifications SGH pour les deux types sont présentées ci-dessous.

Classification SGH : produit pressurisé

Classification du risque

Risque chronique pour l'environnement aquatique – Catégorie 3 (cette classification n'est pas adoptée par l'OSHA)

Gaz sous pression, gaz comprimé

Éléments d'étiquetage

Symboles de risque



Mot d'avertissement : Avertissement

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Mentions d'avertissement

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets néfastes à long terme.
Contenant sous pression pouvant exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence**Prévention**

Éviter tout déversement dans l'environnement.

Réponse

Aucun(e)

Entreposage

Protéger des rayons du soleil.

Entreposer dans un endroit bien aéré.

Élimination

Mettre le contenant et le contenu au rebut conformément aux lois et aux règlements locaux.

Classification SGH : produit non pressurisé**Classification du risque**

Risque chronique pour l'environnement aquatique – Catégorie 3 (cette classification n'est pas adoptée par l'OSHA)

Éléments d'étiquetage

Symboles de risque

Aucun(e)

Mot d'avertissement : Aucun(e)

Mentions d'avertissement

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence**Prévention**

Éviter tout déversement dans l'environnement.

Réponse

Aucun(e)

Entreposage

Aucun(e)

Élimination

Mettre le contenant et le contenu au rebut conformément aux lois et aux règlements locaux.

Autres risques

Aucun autre risque identifié.

Limites de concentration spécifiques

Les valeurs indiquées ci-dessous représentent les pourcentages d'ingrédients affichant une toxicité inconnue.

Toxicité aiguë par voie orale 0 %

Toxicité aiguë par voie cutanée 0 %

Toxicité aiguë par inhalation 0 %

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Limites de concentration spécifiques

Toxicité aiguë pour les organismes aquatiques 0 %

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit est une substance.

Nom du composant	Numéro CAS	Concentration
1,1,1,2,2,4,5,5,5,-Nonafluoro-4-(trifluorométhyl)-3-pentanone	756-13-8	> 99,9 %

Remarque : le produit pressurisé utilise de l'azote comme agent propulseur.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers soins nécessaires

Yeux

Rincer immédiatement l'œil avec une quantité abondante d'eau pendant au moins 15 minutes en tenant l'œil ouvert. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persiste.

Peau

Laver la région touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de difficulté respiratoire.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Outre les informations figurant sous les sections « Description des mesures de premiers soins nécessaires » (ci-dessus) et « Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires » (ci-dessous), aucun autre symptôme et effet n'est prévu.

Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis à l'intention des médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Cette préparation sert d'agent d'extinction et ne présente donc aucun problème pour tenter de maîtriser un brasier. Utiliser un agent extincteur approprié en fonction des autres matières et matériaux. Refroidir les contenants sous pression et les environs en pulvérisant de l'eau puisque les contenants pourraient se fissurer ou exploser en raison de la chaleur que dégage un incendie.

Dangers spécifiques du produit

Le fluorure d'hydrogène est le principal produit de décomposition en cas d'incendie. Les produits de décomposition secondaires sont des irritants potentiellement toxiques. Les contenants peuvent exploser à la chaleur d'un incendie.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Mesures de protection spéciales pour les pompiers

Porter un ensemble complet de vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome en fonction des caractéristiques de l'incendie.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter l'équipement de protection approprié. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éloigner tout contenant fuyant jusqu'à un endroit sécuritaire. Ventiler la zone exposée.

Précautions environnementales

Empêcher de grandes quantités du produit de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner et absorber à l'aide de terre, de sable ou d'une autre matière inerte. Recueillir dans des contenants adéquats pour la récupération ou l'élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions relatives à la manutention sécuritaire

Porter l'équipement de protection approprié.

Conditions relatives à l'entreposage sécuritaire

Entreposer adéquatement les contenants sous pression et bien les fixer pour en prévenir la chute ou empêcher les chocs. Ne pas traîner, glisser ni rouler les contenants sous pression. Ne pas laisser tomber les contenants sous pression et ne pas les laisser s'entrechoquer. Ne jamais orienter une flamme ou une chaleur directe sur toute partie du contenant sous pression ou du contenant en plastique. Entreposer les contenants sous pression et les contenants en plastique à l'écart des sources de chaleur intenses. L'aire d'entreposage doit être fraîche, sèche, bien aérée, couverte et hors de la lumière directe du soleil.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition professionnelle pertinentes figurent ci-dessous, le cas échéant.

Novec™ 1230 de 3M™

Concentration maximale recommandée par le fabricant : 150 ppm pondérée dans le temps, 8 h.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il est préférable de recourir à des méthodes d'ingénierie pour prévenir ou contrôler l'exposition. Ces méthodes comprennent l'isolement du processus ou du personnel, la ventilation mécanique (dilution et évacuation locale) et le contrôle des conditions du processus.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesures de protection individuelles

Protection des voies respiratoires

Porter un équipement de protection respiratoire en cas de risque d'exposition à des concentrations élevées de vapeur ou à des aérosols, ou si le produit est exposé à une chaleur intense. L'appareil respiratoire doit être sélectionné en fonction de la concentration atmosphérique en milieu de travail, laquelle ne doit pas excéder la tolérance supérieure de l'appareil.

Protection de la peau

Porter des gants.

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

Protection du corps

Porter des vêtements de travail normaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Agent non pressurisé

Apparence

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Sans objet
Densité relative	1,6
Intervalle/point d'ébullition (°C/F)	49,2 °C/120,6 °F
Point de fusion (°C/F)	-108 °C/-162,4 °F
Point d'éclair (PMCC) (°C/F)	Ininflammable
Pression de vapeur	0,404 bar (5,87 psig) à 25 °C
Taux d'évaporation (BuAc = 1)	> 1
Solubilité dans l'eau	Aucune
Densité relative (air = 1)	11,6
COV (g/l)	1 600 g/l
COV (%)	100 %
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Aucune donnée disponible
Viscosité	0,6 centipoise à 25 °C
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune détectée
Limite inférieure d'explosivité	Aucune détectée
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Agent propulseur : azote

Apparence

État physique	Gaz comprimé
Couleur	Incolore
Odeur	Aucun(e)
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Sans objet
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité du gaz	0,075 lb/pi³ à 70 °F (vapeur)
Intervalle/point d'ébullition (°C/F)	-196 °C/-321 °F
Point de fusion (°C/F)	-210 °C/-346 °F
Point d'éclair (PMCC) (°C/F)	Ininflammable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation (BuAc = 1)	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	0,2 g/l
Densité relative (air = 1)	0,97
COV (g/l)	Aucun(e)
COV (%)	Aucun(e)
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Aucune donnée disponible
Viscosité	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Non explosif
Limite inférieure d'explosivité	Non explosif
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Les contenants sous pression peuvent se rompre ou exploser en cas d'exposition à la chaleur.

Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

Risque de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

Exposition à la lumière directe du soleil ou aux rayons ultraviolets, contact avec les matières et matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Bases puissantes, amines, alcools, eau.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, fluorure d'hydrogène, perfluoroisobutylène

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Novec™ 1230 de 3M™

DL50 orale, rat, > 2 000 mg/kg

DL50 cutanée, rat, > 2 000 mg/kg

CL50 inhalation, rat, > 1 227 mg/l, 4 h

Azote

Agent asphyxiant simple

Toxicité systémique pour certains organes cibles, exposition unique

Novec™ 1230 de 3M™ : Une étude d'inhalation (système nerveux) de 2 heures sur les rats a entraîné des résultats négatifs. La DSENO a été déterminée à 10 000 ppm. Une étude d'inhalation (sensibilisation cardiaque) de 17 minutes sur les chiens a entraîné des résultats négatifs.

Azote : L'exposition à des concentrations élevées d'azote gazeux peut provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. L'inhalation à des concentrations très élevées peut produire des étourdissements, de l'essoufflement, des évanouissements ou l'asphyxie.

Toxicité systémique pour certains organes cibles, expositions répétées

Novec™ 1230 de 3M™ : La DSENO résultant d'une étude d'inhalation de 90 jours a été déterminée à 3 000 ppm. Les données disponibles indiquent que ce produit ne devrait provoquer aucun effet sur les organes cibles à la suite d'expositions répétées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Novec™ 1230 de 3M™ : Aucune irritation cutanée notable chez le lapin lors des études.

Corrosion/irritation cutanée

Novec™ 1230 de 3M™ : Aucune irritation cutanée notable chez le lapin lors des études.

Sensibilisation cutanée ou des voies respiratoires

Novec™ 1230 de 3M™ : Aucune sensibilisation cutanée chez le cobaye lors des études.

Cancérogénicité

Ce produit n'est pas considéré comme étant cancérigène par le NTP, le CIRC et l'OSHA.

Génotoxicité

Novec™ 1230 de 3M™ : Ce produit n'a révélé aucun effet mutagénique lors des essais in vivo et in vitro.

Toxicité pour la reproduction

Novec™ 1230 de 3M™ : Aucun effet toxique sur le développement ou la fertilité masculine ou féminine n'a été observé dans les études d'inhalation chez le rat. La DSENO a été déterminée à 3 000 ppm.

Danger d'aspiration

Aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité

Novec™ 1230 de 3M™

CL50 poisson zèbre, > 1 200 mg/l, 96 h

CE50 daphnia magna (puce d'eau), > 1 200 mg/l, 48 h

CE50 algue verte, 7,7 mg/l, 72 h

Classification AEPC en tant que risque chronique pour l'environnement aquatique, catégorie 3 : Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets néfastes à long terme.

Mobilité dans le sol

Novec™ 1230 de 3M™ : Ce produit est hautement insoluble dans l'eau et les composants volatils.

Persistance et caractère dégradable

Novec™ 1230 de 3M™ : Demi-vie photolytique : 3 à 5 jours. Produit de dégradation photolytique persistant : acide trifluoroacétique.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune étude pertinente.

Autres effets nocifs

Aucune étude pertinente.

13. ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Mettre le contenant au rebut conformément aux lois et aux règlements locaux et nationaux applicables.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Les informations de cette fiche de données de sécurité concernent un produit ou une matière spécifique plutôt que ses diverses formes ou ses différents états de confinement.

Contenants sous pression

DOT CFR 172.101 Data

Extincteurs, 2.2, UN1044

Nom d'expédition ONU

Extincteurs

Classe ONU

(2.2)

Numéro ONU

UN1044

Groupe d'emballage ONU

Sans objet

Classification pour le transport par avion (IATA)

Consulter la réglementation de l'IATA en vigueur avant toute expédition par avion.

Classification pour le transport maritime (IMDG)

Consulter le code IMDG en vigueur avant toute expédition par voie maritime.

Non pressurisé

DOT CFR 172.101 Data

Non réglementé

Nom d'expédition ONU

Non réglementé

Classe ONU

Aucun

Numéro ONU

Aucun

Groupe d'emballage ONU

Aucun

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

**Classification pour le transport
par avion (IATA)**

Consulter la réglementation de l'IATA en vigueur avant toute expédition par avion.

**Classification pour le transport
maritime (IMDG)**

Consulter le code IMDG en vigueur avant toute expédition par voie maritime.

Cette section est considérée comme exacte au moment de sa préparation. Elle ne vise pas à constituer un avis ou un résumé complet au regard des lois, règles ou règlements s'appliquant aux matières dangereuses et est susceptible d'être modifiée. Les utilisateurs ont la responsabilité de confirmer la conformité avec l'ensemble des lois, règles et règlements sur les matières dangereuses, en vigueur lors de l'expédition.

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire TSCA (États-Unis)

Ce produit contient des ingrédients répertoriés ou exempts d'inscription sur l'inventaire des substances de la loi Toxic Substance Control Act de l'EPA.

Listes LIS/LES (Canada)

Tous les ingrédients de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS), sur la liste extérieure des substances (LES) ou ne sont pas tenus de figurer sur ces listes.

SARA Title III, section 311/312 Catégorisation : produit pressurisé

Danger lié à la pression.

SARA Title III, section 311/312 Catégorisation : produit non pressurisé

Aucun(e)

SARA Title III, section 313

Ce produit ne contient aucun agent chimique qui figure dans la section 313 aux concentrations minimales ou au-delà.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Classifications NFPA

Santé – 3

Inflammabilité – 0

Réactivité – 1

Dangers spéciaux – Aucun

Classifications HMIS

Santé – 1

Inflammabilité – 0

Danger physique – 1

Protection personnelle : voir la section 8

*Chronique

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Abréviations

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).
N° CAS : Numéro Chemical Abstracts Service.
AEPIC : Agence européenne des produits chimiques.
CE50 : Concentration effective 50 %.
CIRC : Centre international de la recherche sur le cancer.
CL50 : Concentration létale 50 %.
DL50 : Dose létale 50 %.
S.O. : (Sans objet). Indique qu'aucun renseignement pertinent n'a été trouvé ou n'est disponible.
OSHA : Occupational Safety and Health Administration (service de la sécurité et de l'hygiène du travail).
LEA : Limite d'exposition admissible.
LECT : Limite d'exposition à court terme.
VLE : Valeur limite d'exposition.
TSCA : Toxic Substance Control Act (loi relative au contrôle des substances toxiques).

Date de révision : 1 octobre 2015

Date de publication précédente : 10 avril 2015

Modifications apportées : Mise à jour de la section 14.

Source des renseignements et références

Cette FDS est préparée par des experts en communication des dangers à partir de renseignements issus des documents de référence internes de la société.

Préparé par : EnviroNet LLC.

3M Novec et sont des marques de 3M Company.

Les renseignements et recommandations contenus dans les présentes sont fondés sur des données jugées précises. Kidde-Fenwal, Inc. n'assume aucune responsabilité quant au contenu et à l'exactitude des informations fournies. Il incombe à l'utilisateur de se renseigner quant au caractère opportun du produit pour un usage donné. Nous ne donnons en particulier AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, en ce qui concerne ces informations, et nous rejetons toute responsabilité liée à leur utilisation. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute utilisation ou élimination du produit est effectuée conformément avec les lois et réglementations locales, provinciales, d'État et fédérales en vigueur.